

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2022

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 37

**MINISTERE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	13
3.3. PERSPECTIVES	17
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	19
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	20
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	23
6. PROGRAMME 026: MODERNISATION DU CADASTRE	27
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	31
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	31
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	38
7. PROGRAMME 061: PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	39
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	44
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	44
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	50
8. PROGRAMME 066: PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	51
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	53
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	56
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	56

8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	63
9.	PROGRAMME 068: OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES	65
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	67
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	71
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	71
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	78
10.	PROGRAMME 075: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	79
10.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	81
10.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	83
10.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	83
10.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	96

NOTE EXPLICATIVE

Le 11 juillet 2018 a été promulguée la loi N°2018/012 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques. Cette loi qui transpose dans l'ordre juridique interne les directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la CEMAC, marque la volonté du Gouvernement de renforcer le processus de modernisation de son système de gestion des finances publiques amorcé en 2007, en élevant ses performances aux niveaux requis à l'échelle internationale.

En matière de gestion budgétaire, des innovations majeures sont enregistrées : l'institutionnalisation du cadrage macro-budgétaire, la mise en place des dotations pour les organes constitutionnels, le renforcement de la portée de la gestion en autorisation d'engagement et crédits de paiement, la fongibilité totale des crédits au sein des programmes, l'institutionnalisation du responsable de programme et du contrôleur financier et l'élaboration des projets de performance annuels par programme.

Ces évolutions accordent une importance plus grande à la gestion par programme et au suivi de la performance qui l'accompagne, en consacrant la fonction de responsable de programmes. Cette dernière bénéficie d'attributions fortes en matière de définition et de suivi du cadre de performance du programme ainsi que de gestion des crédits.

Le Projet de Performance Annuel (PPA) va donc indéniablement être impacté par le nouveau cadre juridique et devenir dans un proche avenir un document d'engagement du gouvernement dans la conduite d'une politique publique précise structurée autour d'un programme. Ainsi, pour le compte du budget de l'exercice 2022, l'élaboration du Projet de Performance Annuel sera encore encadrée la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Elaborés dans un contexte de continuité de la vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035 et de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030, les projets de performance Annuels 2022, mettent en exergue dans une logique de cohérence sectorielle, l'évaluation de l'exécution des lois de finances des trois dernières années, mais aussi, énoncent les perspectives d'évolution à court terme. Tout ceci dans leur format bien connu articulé autour de trois parties :

- la synthèse de la stratégie, qui met en évidence la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, le Plan d'Urgence pour l'Accélération de la Croissance ou le Plan d'Urgence Spécial Jeunes. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique du Ministère ou de l'Institution et la déclinaison de son cadre logique de la performance ;

- le contenu des programmes, qui présente les programmes et actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation;

- Le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Pour maintenir le cap de l'émergence à l'horizon 2035, la SND30 ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif, tout en préservant les chances des générations futures. A cet effet, les objectifs globaux poursuivis par la SND30 en lien avec le MINDCAF sont entre autres :

- mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ;
- améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi;
- améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement.

Dans le secteur des infrastructures, le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ambitionne de poursuivre le développement des infrastructures productives entamé au cours de la décennie précédente ainsi que le développement de la productivité et de la production agricole. Il est spécifiquement question de :

- achever tous les projets en cours et finaliser toutes les modalités de mise en service complète des infrastructures issues des grands projets de 1ère génération à travers la réalisation de leurs projets connexes, pour leur permettre de produire les effets économiques attendus ;
- finaliser la réforme foncière afin de faciliter la disponibilité effective de la ressource foncière aux investisseurs, aux exploitants agricoles, aux promoteurs immobiliers, aux programmes de construction des infrastructures de transport, etc..
- donner la priorité à la maintenance des équipements et infrastructures existants pour garantir leur pérennité et leur fonctionnalité. Ceci permettra d'assurer une exploitation efficiente du patrimoine public, de consolider les acquis et de renforcer la cohérence de la programmation.

Stratégiquement, le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières entend poursuivre la modernisation de la gestion domaniale, cadastrale et foncière à travers la mise en place d'un vaste programme de digitalisation du cadastre, de renforcement de la sécurisation du domaine public et des documents fonciers. Il s'agira précisément de numériser tous les documents fonciers et de mettre en place un réseau informatisé entre les conservations foncières au niveau national, en vue de la sécurisation des transactions foncières et du développement des activités économiques.

Par ailleurs, le MINDCAF s'engage à faciliter l'accomplissement des procédures, à l'effet notamment d'en réduire les délais et les coûts et permettre aux citoyens et aux opérateurs économiques de profiter pleinement des opportunités et des incitations contenues dans la législation foncière et domaniale.

Le MINDCAF entend également :

finaliser la réforme foncière domaniale ;
 poursuivre la mise en œuvre du programme de constitution des réserves foncières et de création et d'aménagement des lotissements domaniaux ;
 alléger la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique et les modalités d'indemnisation à travers la réduction du nombre d'étapes conduisant à la signature du Décret d'indemnisation ;
 faciliter les procédures d'acquisition foncière et d'indemnisation pour les projets d'investissements publics ;
 mettre en place une base de données fiables, cohérentes, et pertinentes de la situation réelle du patrimoine immobilier de l'Etat notamment des terrains bâtis et non bâtis.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Découlant du décret n°2012/390 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, l'objectif principal du MINDCAF est la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière domaniale, cadastrale, foncière et patrimoniale. A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs aux secteurs domaniaux, cadastraux et fonciers ;
 - de la gestion des domaines public et privé de l'Etat ;
 - de la gestion du domaine national et des propositions d'affectation ;
 - de la protection des domaines public et privé de l'Etat contre toute atteinte, en liaison avec les administrations concernées ;
 - de l'acquisition et de l'expropriation des biens immobiliers au profit de l'Etat, des établissements publics administratifs et des sociétés à capital public, en liaison avec le Ministre des Finances et les administrations et organismes concernées ;
 - de la gestion et de l'entretien du patrimoine immobilier et mobilier de l'Etat ; - de la gestion et du suivi des locations administratives ;
 - de l'élaboration et de la tenue des plans cadastraux ;
 - de la réalisation de toutes études nécessaires à la délimitation des périmètres d'intégration cadastrale ;
 - de la constitution et de la maîtrise des réserves foncières, en relation avec le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain et les Administrations concernées ;
- Il exerce la tutelle sur la Mission d'Aménagement et d'Equiperment des Terrains Urbains et Ruraux (MAETUR).

Pour atteindre ces objectifs et contribuer efficacement à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035, le MINDCAF s'est fixé comme objectif de « **moderniser la gestion domaniale, cadastrale et foncière en vue de faciliter le développement de l'agro-industrie, des infrastructures et de l'habitat social** ».

Pour ce faire, le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières compte mettre en œuvre quatre programmes opérationnels et un programme support à savoir :

Programme 026 : **Modernisation du Cadastre** ;

Programme 061 : **Protection et développement du patrimoine de l'Etat** ;

Programme 066 : **Protection et valorisation des Domaines** ;

Programme 068 : **Optimisation de la Gestion des Affaires Foncières**

Programme 075 : **Gouvernance et l'appui institutionnel du sous-secteur domaine, cadastre et affaires foncières.**

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Les performances du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sont reflétées par la mise en œuvre physico- financière des activités de ses 04 programmes.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

a) Programme 481 « **Modernisation du Cadastre** »

L'objectif du programme "Modernisation du Cadastre" est de **maîtriser l'espace territorial national en vue d'améliorer la gestion domaniale et le climat des affaires**. Il s'agissait de porter le taux de modernisation du Cadastre de **3.12%** en 2018 à **5.5%** en 2020.

Le taux de modernisation du cadastre étant le résultat de la combinaison entre, **la proportion de communes dotées de plans cadastraux numériques, la Proportion de communes densifiées et la proportion de communes cartographiées**, enregistre une évolution mitigée du fait de la faible action sur les principales variables qui constituent cet indicateur.

Étant la seule variable qui fait évoluer le taux de modernisation du cadastre depuis 2012, **la proportion de communes densifiées** enregistre un retard significatif dans son évolution du fait de la lenteur des travaux de densification du réseau géodésique dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord depuis 2018.

En 2020, le taux de modernisation du Cadastre est resté stable à **4,22%**, malgré l'acquisition de quelques équipements spécifiques du cadastre pour un taux de réalisation de l'indicateur de **76,72%**.

Le programme « **Modernisation du Cadastre** » a été mis en œuvre à travers deux (02) actions à savoir : (ii) le relèvement du plateau technique des Services du Cadastre et (iii) la réalisation du Cadastre National.

Action 02 : Relèvement du plateau technique du Cadastre

Concernant le relèvement du plateau technique du Cadastre, il est à noter nonobstant la faible dotation budgétaire du fait de la **Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**, une acquisition de quelques matériels techniques du cadastre. (35 Stations totales et accessoires ; 02 Récepteurs GNSS bi-fréquences ; 04 Récepteurs GPS de navigation et accessoires).

Action 03 : Réalisation du cadastre national

La faiblesse des crédits budgétaires alloués à cette action depuis 2012, rend impossible la numérisation des plans cadastraux au niveau des communes.

Par ailleurs, grâce au Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et au Climat des Affaires, le MINDCAF a mené plusieurs activités notamment :

- la réalisation du plan cadastral de la ville de Ngaoundéré ;
- la mise en place d'un logiciel de transformation des coordonnées du système géodésique
- la production d'une base de données cadastrale ;
- la formation de 59 élèves administrateurs civils et secrétaires d'administration, option affaires Foncières et domaniales.
- formation des personnels à l'utilisation du matériel technique du cadastre
- l'indexation de 7 646 archives cadastrales et foncières numérisées de la ville de Bertoua, 18 610 archives cadastrales et foncières numérisées dans la ville de Bafoussam ;
- la réception provisoire des travaux de construction de la Délégation Régionale des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières du Sud-Ouest ;
- la modélisation des bases de données cadastrales des villes de Ngaoundéré, Bertoua, Ebolowa et Bafoussam ;
- la finalisation du modèle des plans cadastraux provisoires.
- la fourniture en eau et électricité à la Délégation Régionale des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières du Centre ;
- le paiement du rapport d'étude sur l'accès à la propriété foncière ;
- l'acquisition des stations totales.

b) Programme 482 "Protection et développement du Patrimoine de l'Etat"

L'objectif du programme « protection et développement du patrimoine de l'Etat » est d'améliorer la gouvernance du patrimoine de l'Etat.

Du fait de l'étroitesse de l'enveloppe budgétaire allouée à ce programme, sa mise en œuvre a été portée par l'action relative à la réhabilitation des propriétés administratives.

Si la suppression des crédits liés aux réhabilitations des immeubles ministériels 1 et 2 du fait de **la Loi de Finances rectificative N°2020/008 du 20 juillet 2020, portant ratification de l'Ordonnance N° 2020/001 du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019, portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020**, n'a pas permis d'atteindre les objectifs escomptés en début d'exercice, le MINDCAF a assuré la maîtrise d'ouvrage de six (06) propriétés administratives grâce aux crédits des chapitres communs logés au MINFI et au MINEPAT. (résidence de fonction du Directeur du Cabinet du Premier Ministre ; résidence de fonction du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ; résidence de fonction du Secrétaire Général du Conseil Economique et Social ; résidence de fonction du Ministre délégué à la Présidence de la République chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat ; résidence de fonction du Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Education de Base ; mur mitoyen de clôture des résidences de fonction du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain et du Ministère des Transports.

)
Ainsi, cette action a permis de porter à **60** le nombre de bâtiments administratifs réhabilités depuis 2012 pour un taux de réalisation de l'indicateur évalué à **22,22%**

La proportion de bâtiments administratifs estampillés quant à elle reste inchangée (**46,06%** pour un taux de réalisation de l'indicateur de **82,5%**) depuis 2019 du fait de la non budgétisation de

l'activité y relative 2020.

c) Programme 483 "Constitution des réserves foncières et lotissements des terrains domaniaux"

L'objectif du programme « Constitution des réserves foncières et lotissements des terrains domaniaux » est de disposer des réserves foncières en vue de contribuer au développement de l'agro-industrie, des infrastructures et de l'habitat social.

En 2020, ce Programme a été porté par (I) la constitution des réserves foncières et (II) la modernisation de la gestion des affaires foncières.

S'agissant de la proportion d'hectares sécurisés, bien qu'aucune action n'ait été menée pour la sécurisation de nouvelles parcelles de terrains en 2020, la mise œuvre de ce programme a permis de payer les indemnités des personnes victimes d'expropriation dans le cadre de la constitution des réserves foncières. Ainsi, la proportion d'hectares sécurisés reste stable à **24,5%** depuis 2019, pour un taux de réalisation de l'indicateur de **22,29%**

Pour ce qui est de la proportion des parcelles produites, elle reste de **2,77%** par rapport aux **50 000 parcelles** fixés comme objectif depuis 2012, pour un taux de réalisation de l'indicateur de **0, 11%**

d) Programme 484 "Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des Domaines, Cadastre et Affaires Foncières"

L'objectif de programme étant d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes, le taux d'exécution des activités budgétisées de **100%** en 2019 devait être maintenu en 2020.

Ce programme a été mis en œuvre à travers neuf (09) actions (i) coordination et suivi des activités des services, (ii) études stratégiques, Planification et coopération, (iii) gestion budgétaire et financière, (iv) amélioration du cadre de travail, (v) développement des TIC, (vi) développement des ressources humaines ; (vii) coordination des activités du Secrétariat Général, (viii) coordination des affaires générales et financières, (ix) coordination des activités du Cabinet.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

En 2020, le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de **16 milliards 589 millions de F CFA**. Le taux d'exécution de ce budget, au 31 décembre 2020, s'élevait à **96,43%** dont **92,73%** en fonctionnement et **100 %** en investissement.

Le budget alloué au MINDCAF pour le compte de l'exercice 2021, s'élevait à **18 milliards 158 millions de F CFA** dont **16 milliards 337 millions de F CFA** en fonctionnement et **1 milliards 821 millions de F CFA** en Investissement.

Au 1^{er} Octobre 2021, le taux d'exécution du budget du MINDCAF est évalué à **89,67%** dont **84,82%** en **Fonctionnement** et **37,53%** en **Investissement**.

Tableau 1 : Taux d'exécution du budget du Programme 481 « Modernisation du Cadastre »

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Actions	Exercice 2020			Exercice 2021		
	Montant révisé	Montant Exécuté	Taux d'exécution	Montant révisé	Montant Exécuté	Taux d'exécution (à mi-parcours)
Action 1 : mise en place des infrastructures techniques de base	0	0	0	17 000 000	17 000 000	8,67%
Action 02 : Relèvement du plateau technique du cadastre	19 277 359	19 277 359	100%	55 000 000	51 950 845	94,46%
Action 03 : Réalisation du cadastre national	83 200 000	83 200 000	100%	146 000 000	105 500 463	72,26%
Action 04 : Coordination des services du Cadastre	114 815 036	114 815 036	97,28	47 900 000	33 499 998	69,94
T o t a l Programme 481	217 292 395	217 292 395	98,56%	444 900 000	207 951 306	6,74%

Tableau 2 : Taux d'exécution du budget du Programme 482 « Protection et développement du patrimoine de l'Etat »

Actions	Exercice 2020			Exercice 2021		
	Montant révisé	Montant Exécuté	Taux d'exécution	Montant révisé	Montant Exécuté	Taux d'exécution (à mi-parcours)
Action 02 : réhabilitation des propriétés Administratives	0	0	0%	0	0	0

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 07 : Coordination des services du Patrimoine de l'Etat	2 845 906 967	2 845 906 967	99,89	951 400 000	937 568 890	98,55%
Total Programme 482	9 301 286 838	9 085 846 544	93,50%	1 111 400 000	937 568 890	84,36%

Tableau 3 : Taux d'exécution du budget du Programme 483 « Constitution des réserves Foncières et Lotissements des terrains Domaniaux »

8	Exercice 2020			Exercice 2021		
	Montant révisé	Montant Exécuté	Taux d'exécution	Montant révisé	Montant Exécuté	Taux d'exécution (à mi-parcours)
Action 01 : Constitution des Réserves Foncières	236 464 000	236 464 000	44,51%	0	0	0
Action 03 : Coordination des services des Domaines	38 780 033	38 780 033	99,94%	47 900 000	38 149 810	79,64
Action 04 : Coordination des services des Affaires Foncières	36 753 974	36 753 974	99,89%	20 900 000	11 099 673	53,11%
Action 05 : Modernisation de la gestion du des Affaires Foncières	69 997 656	69 997 656	85,71%	50 000 000	49 999 885	100%
Total Programme 483	381 995 663	381 995 663	63,02%	118 800 000	99 249 368	83,54%

Tableau 4 : Taux d'exécution du budget du Programme 484 « Gouvernance et Appui institutionnel au sous-secteur Domaine, Cadastre et Affaires Foncières »

Actions	Exercice 2020			Exercice 2021		
	Montant révisé	Montant Exécuté	Taux d'exécution	Montant révisé	Montant Exécuté	Taux d'exécution (à mi-parcours)

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 01 : Coordination et suivi des activités des services	1 796 473	1500 000	83,50%	7 000 000	4 490 835	64,15%
Action 02 : Etudes Stratégique, Fonctionnement et production du Comité Interne PPBS et Planification	16 375 937	16 375 937	100%	24 500 000	13 900 000	56,73%
Action 03 : Gestion Budgétaire	26 735 661	26 708 548	99,90%	65 475 000	50 799 238	77,59%
Action 04 : Amélioration du Cadre de travail	92 359 375	67 073 530	72,62%	204 000 000	75 163 998	36,85%
Action 05 : Développement des TIC	30 000 000	20 272 500	67,58%	17 000 000	12 750 283	75%
Action 06 : Développement des Ressources Humaines	8 858 872	8 840 206	99,79%	18 500 000	14 489 034	78,32
Action 07 : Coordination des activités des services du Secrétariat Général	151 624 608	139 864 028	92,24%	295 000 000	120 545 382	40,86%
Action 08 : Coordination des Affaires Générales et Financières	1 540 261 121	1 539 058 693	99,92%	1 838 700 000	1 631 835 812	88,75
Action 09 : Coordination des Activités du Cabinet	385 510 918	385 440 678	99,98%	4 665 700 000	4 311 677 438	92,41
0	0	0	0	26 500 000	15 895 317	59,98%
Total Programme 484	2 253 522 965	2 205 134 120	97,85%	7 162 375 000	6 266 547 337	87,28

■ 3.3. PERSPECTIVES

Ces dernières se conjuguent avec le processus de refonte du cadre stratégique de performance du MINDCAF. La cartographie des programmes du MINDCAF restera globalement stable pour l'exercice budgétaire 2021.

De façon symbolique, le Chapitre 37 est passé de 04 programmes à 05. Leur dénomination ainsi que leur numéro de code ayant connu quelques modifications, il s'ensuit que les perspectives épouseront ces nouvelles orientations.

Ainsi, en perspective des activités phares à réaliser, le MINDCAF se propose par programme de :

Programme 026 : Modernisation du Cadastre

- poursuivre la densification du réseau géodésique dans les Régions du Centre, Nord et Extrême Nord ;
- assurer la maîtrise d'œuvre de la densification du réseau géodésique dans les Régions suscitées ;
- réaliser les travaux des commissions administratives de délimitation cadastrale dans les villes de Yaoundé et Douala ;
- poursuivre les acquisitions des équipements techniques spécifiques et accessoires du Cadastre ;
- poursuivre l'acquisition des documents pour la confection des dossiers techniques du cadastre ;
- poursuivre les Travaux de réalisation du Cadastre National ;
- poursuivre de la densification du réseau géodésique dans les Régions du Centre, Nord et l'Extrême-Nord ;
- poursuivre la maîtrise d'œuvre de la densification du RGN ;
- acquisition des matériels techniques spécifiques ;
- acquisition des documents pour la confection des dossiers techniques du Cadastre ;
- poursuivre les travaux de démarcation de limites des unités administratives ;
- poursuivre les travaux du PAMOCCA ;
- renforcer les capacités des personnels ;
- améliorer le cadre de travail ;
- améliorer les conditions de travail ;

Programme 061 : Protection et développement du Patrimoine de l'Etat

- achever l'opération d'estampillage des bâtiments administratifs ;
- procéder à la surveillance du parc immobilier de l'Etat grâce au système GPS ;
- procéder à l'inventaire et l'estampillage du patrimoine mobilier de l'Etat en vue de la maîtrise et rationaliser la gestion de cet important patrimoine ;
- procéder à l'inventaire et l'état des lieux des bâtiments administratifs à l'étranger ;
- poursuivre les audits des bâtiments administratifs tant sur le territoire national qu'à l'étranger ;
- poursuivre progressivement la remise en état des bâtiments administratifs ;

- poursuivre la construction des édifices publics et des logements administratifs ;
- poursuivre rationalisation de l'occupation des édifices publics (le regroupement des services dans les régions et départements ainsi que la construction de nouveaux espaces de travail où cela s'avère nécessaire) ;
- mener les études en vue de la restructuration des logements administratifs en ruine en vue d'accroître le parc immobilier bâti de l'Etat et par conséquent réduire la charge locative;
- mener une étude sur la valorisation du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger ;
- Poursuite des travaux d'audit des propriétés administratives sur le territoire national et à l'étranger ;
- réduire considérablement les arriérés de loyers de l'Etat qui vont sans cesse grandissants ;
- réduire la charge locative, à travers une stratégie de construction des édifices publics qui doit être sérieusement étudiée ;

Programme 066 : Protection et valorisation des Domaines

- poursuivre les travaux d'aménagement de **50 000 parcelles constructibles**;
- poursuivre le programme de constitution des réserves foncières à travers le paiement des indemnités pour déguerpissement pour cause d'utilité public des personnes victimes d'expropriation et destruction des biens dans la région de l'Adamaoua.

Programme 068 : Constitution des réserves foncières et lotissements des terrains domaniaux

procéder à l'indemnisation des personnes victimes de perte de leurs droits fonciers dans la cadre de la constitution des réserves foncières ;

- poursuivre l'acquisition des documents d'établissement de titres fonciers ;
- l'acquisition du matériel de bureau et informatique ;
- la réalisation des missions de suivi-évaluation dans le cadre des opérations de certification des titres fonciers transcrits dans les conservations foncières à caractère spécial du Mfoundi et du Wouri ;
- l'acquisition des documents d'établissement des titres fonciers ;
- procéder au suivi-évaluation des activités de la modernisation des affaires foncières ;
- poursuivre le processus de décongestionnement des ex-conservations foncières du Mfoundi et du Wouri ;
- démarrer l'informatisation des conservations foncières ;
- poursuivre le processus de mise en œuvre de la copropriété ;
- poursuivre l'inventaire du domaine public fluvial marécageux dans la ville de Douala et les autres villes du pays

Programme 075 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des domaines, cadastre et affaires foncières.

- s'assurer du paiement des salaires des personnels de ce Programme;
- s'assurer du paiement des charges communes en eau, électricité et téléphone etc.
- poursuivre l'amélioration de la performance des services du MINDCAF à travers des contrôles et audits internes;
- améliorer la planification stratégique du MINDCAF à travers une meilleure élaboration et

production des documents de planification ;

- centraliser les informations relatives aux recettes domaniales, cadastrales et foncières ;
- poursuivre avec l'acquisition de plusieurs ordinateurs complets, des photocopieurs et du mobilier de bureau ;
- poursuivre le renforcement des capacités des personnels du MINDCAF à travers l'organisation de plusieurs séminaires de formation ;
- poursuivre la dynamique de maturation des projets à inscrire dans les futurs BIP du MINDCAF à travers la pleine activité du Comité créé à cet effet,
- continuer d'assurer le fonctionnement des différents services déconcentrés ainsi que la prise en charge des autres dépenses du personnel
- poursuivre la coordination des activités des structures que comporte cette action de manière optimale.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Domaine, Cadastre et Affaires Foncières » et en vue d'atteindre les objectifs de la SND 30, le MINDCAF se fixe l'objectif stratégique de poursuivre la modernisation de la gestion domaniale, cadastrale et foncière à travers la mise en place d'un vaste programme de digitalisation du cadastre, de renforcement de la sécurisation du domaine public et des documents fonciers, par leur numérisation et la mise en place d'un réseau informatisé entre les conservations foncières, au niveau national, en vue de la sécurisation des transactions foncières et du développement des activités économiques. Le Gouvernement se propose également de finaliser la réforme foncière domaniale et de poursuivre la mise en œuvre du programme de constitution des réserves foncières et de création et aménagement des lotissements domaniaux.

La réalisation de ces objectifs pour le cycle budgétaire 2022-2024 implique la mise en œuvre des cinq (05) programmes à savoir :

Programme 026 : **Modernisation du Cadastre** ;

Programme 061 : **Protection et développement du patrimoine de l'Etat**;

Programme 066 : **Protection et valorisation des Domaines** ;

Programme 068 : **Optimisation de la Gestion des Affaires Foncières**

Programme 075 : **Gouvernance et l'appui institutionnel du sous-secteur domaine, cadastre et affaires foncières.** (Programme support).

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

L'exécution efficace des programmes commande la mise en place au sein du MINDCAF d'une organisation bien structurée. Aussi, le dispositif de gestion des programmes implique-t-il plusieurs acteurs dont les rôles et les responsabilités sont déclinés dans le tableau ci-dessous:

Acteur	Rôle dans le processus	Observations
Ministre	Il est l'ordonnateur principal du budget, à ce titre, il : - valide le budget programme (objectifs, stratégie des programmes, etc.) ; • désigne les coordonnateurs des programmes ; • signe les arrêtés des virements de crédits au sein d'un programme en cas de nécessité ;	
Secrétaire Général	Il est le coordonnateur général des programmes, à ce titre, il : • coordonne l'élaboration des programmes ; • préside le comité PPBS chargé de la préparation du budget programme ; • préside le comité de maturation des projets	
Responsables de Programmes	Il est le principal responsable de la mise en œuvre du programme, à ce titre, il : - Formule la stratégie du programme ; • Organise et anime le processus budgétaire au niveau du programme ; • Arbitre sur les actions et activités du programme - Rend compte de la performance globale du programme.	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 026

MODERNISATION DU CADASTRE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DEPLOIEMENT DES OPERATIONS CADASTRALES DE BASE	Disposer des bases de données géographiques fiables	proportion des Services du cadastre disposant des données géographiques fiables	0	0	Direction du Cadastre
02	CONFECTION ET DIGITALISATION DU CADASTRE	Disposer d'un cadastre parcellaire fiable	Proportion des communes disposant d'un cadastre parcellaire et fiable	0	0,55	Direction du Cadastre
04	VALORISATION ET ACTUALISATION DE L'INFORMATION CADASTRALE	Accroître les recettes cadastrales	Taux d'accroissement des recettes cadastrales	80	100	Direction du Cadastre
05	COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 026	assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme	taux de réalisation des activités budgétisées	100	100	Direction du Cadastre

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 061

PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
02	REHABILITATION DES EDIFICES PUBLICS ET DES PROPRIETES ADMINISTRATIVES	Garantir la pérennité et la fonctionnalité des bâtiments de l'Etat	Nombre de bâtiments administratifs réhabilités	60	1 511	Direction du Patrimoine de l'Etat
05	COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 061	Assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme	Taux de réalisation des activités budgétisées	100	100	Direction du Patrimoine de l'Etat

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 066

PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CONSTITUTION DES RESERVES FONCIERES	Disposer de 3 000 000 hectares de terrains sécurisés d'ici 2030	Proportions d'hectares sécurisés	2 588	68	Direction des Domaines
06	COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME DE PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme	taux de réalisation des activités budgétisées	100	100	Direction des Domaines

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 068

OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	INFORMATISATION DES PROCEDURES FONCIERES	Facilitation et sécurisation des transactions foncières	Proportion des Conservations Foncières informatisées	0	0	Direction des affaires foncières
02	DEVELOPPEMENT DES GUICHETS UNIQUES DES TRANSACTIONS FONCIERES	Contribuer à l'amélioration du climat des affaires	La moyenne des dossiers traités en 72 heures ;	0	100	Direction des affaires foncières
			la proportion des recettes générées par le GUTF	0	25	Direction des Affaires Foncières
04	COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 068	assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme	taux de réalisation des activités budgétisées	100	100	Direction des Affaires Foncières

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 075

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU CABINET/MINDCAF	Assurer la coordination et le suivi des activités de toutes les structures du MINDCAF	Nombre de rapport de suivi des activités des services produits	2	2	CABINET/MINDC AF
04	ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais	4	4	Division des Etudes, de la planification et de la Coopération
06	GESTION FINANCIERE, BUDGETAIRE ET AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services d'un équipement adéquat	Documents budgétaires et financiers produits dans les délais	5	5	Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la maintenance

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

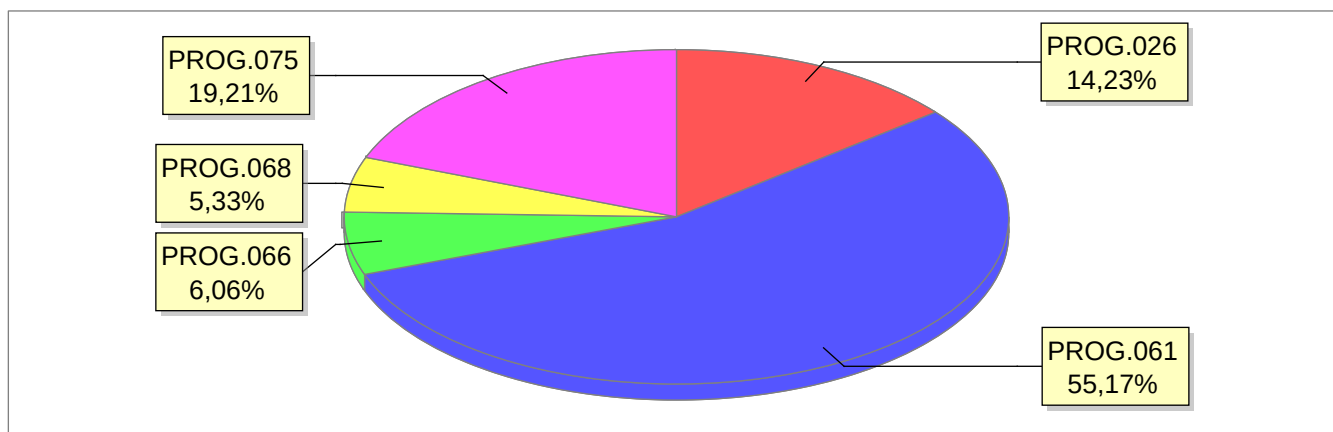
			Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	0	100	SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE
09	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Veiller à l'accroissement qualitatif et quantitatif des ressources humaines	Taux de mise en œuvre du cadre organique/proportion de personnel formé et ou recyclé	0	10	Sous-Direction des Personnels, de la solde et des pensions
11	REGLEMENTATION ET CONTENTIEUX FONCIERS	Veiller au respect de la réglementation et à la défense des intérêts de l'Etat en matière domaniale, foncière et cadastrale	Taux de reduction des contentieux fonciers		20	Division des Affaires Juridiques
17	COORDINATION DES ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL	Assurer la bonne coordination des services du Secrétariat Général	Nombre de rapports produits	4	4	SECRETARIAT GENERAL
18	COORDINATION DES AFFAIRES GENERALES ET FINANCIERES	Assurer la coordination et le suivi des affaires générales et financières	Nombres de rapports produits	4	4	Directions des Affaires Générales

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

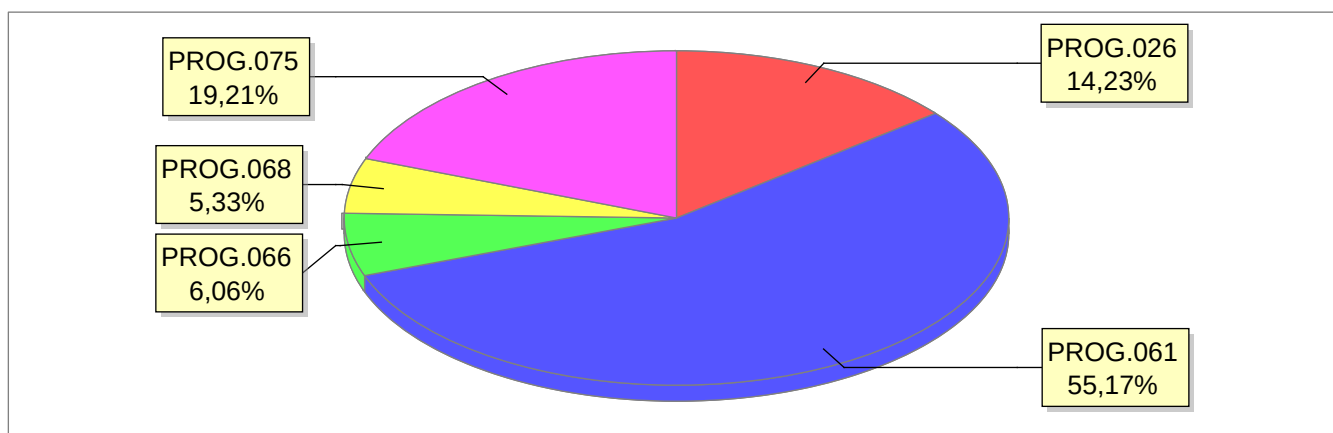
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
026	MODERNISATION DU CADASTRE	1 271 400 000	1 271 400 000	1 438 328 000	1 438 328 000	2 709 728 000	2 709 728 000
061	PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	10 401 600 000	10 401 600 000	105 000 000	105 000 000	10 506 600 000	10 506 600 000
066	PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	871 700 000	871 700 000	282 000 000	282 000 000	1 153 700 000	1 153 700 000
068	OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES	964 300 000	964 300 000	50 000 000	50 000 000	1 014 300 000	1 014 300 000
075	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	3 534 000 000	3 534 000 000	124 672 000	124 672 000	3 658 672 000	3 658 672 000
TOTAL		17 043 000 000	17 043 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	19 043 000 000	19 043 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 026

MODERNISATION DU CADASTRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Au cours de la décennie 2020-2030, il sera question dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, de permettre aux communes de disposer des plans cadastraux numériques, dans une optique de maîtriser les différents morcellements du territoire, en assurer une gestion rationnelle, contribuer à la réduction des conflits fonciers, accroître les recettes cadastrales et accompagner le développement des infrastructures. Les actions qui contribuent à sa mise en œuvre sont : le déploiement des opérations cadastrales de base, la confection d'un cadastre parcellaire, la démarcation des limites du territoire national, la valorisation et l'actualisation de l'information cadastrale, la coordination des actions du programme 48.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Disposer d'un cadastre numérique apte à répondre aux défis de la gouvernance foncière moderne

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de communes disposant d'un plan cadastral numérique.	%	2019	0	2022	7

PROGRAMME 026 - MODERNISATION DU CADASTRE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de communes disposant d'un plan cadastral numérique.	
Objectif	Disposer d'un cadastre numérique apte à répondre aux défis de la gouvernance foncière moderne	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	026 - MODERNISATION DU CADASTRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Cadastre	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services déconcentrés du cadastre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre de communes disposant de plans cadastraux numériques -Au numérateur le nombre de commune disposant de plan cadastraux numérique au dénominateur, le nombre total des communes	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de communes disposant des plan cadastraux numérique/nombre total de communes) x100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 0,0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 0.55
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0,55
	Année: 2023	Valeur: 2
	Année: 2024	Valeur: 2,77
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction du cadastre	
Mode de collecte des données	Données quantitative	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*L'information sera fournie par le service du cadastre numérique *La cellule des Études et la celle des statistiques s'assureront de la qualité des données ;	
Vérification/ Validation des données	-Mise à disposition des extrait de plans cadastraux numériques de communes ; procès-verbal de la commissions de validation des travaux	
Service responsable de la synthèse des données	-Service des Études ;	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Service des Études en liaison avec la Cellule des Études et Planification et la cellule informatique et des statistiques.	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DEPLOIEMENT DES OPERATIONS CADASTRALES DE BASE
- ACTION 02:** CONFECTION ET DIGITALISATION DU CADASTRE
- ACTION 04:** VALORISATION ET ACTUALISATION DE L'INFORMATION CADASTRALE
- ACTION 05:** COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 026

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DEPLOIEMENT DES OPERATIONS CADASTRALES DE BASE

Cette action vise à disposer de données géographiques fiables susceptibles de permettre la maîtrise de l'espace territorial et améliorer la gestion dudit espace. L'atteinte de cet objectif sera possible à travers les activités ci-après :

- la Confection et mise en place d'un référentiel des données géographiques à grande échelle;
- la Densification du Réseau Géodésique dans les communes;
- la Réalisation de la cartographie numérique à grande échelle;
- le rattachement au système du réseau géodésique des données topographiques et cadastrales existantes.

OBJECTIF 1. Disposer des bases de données géographiques fiables

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 proportion des Services du cadastre disposant des données géographiques fiables	%	2020	0	2022	0

ACTION 02

CONFECTION ET DIGITALISATION DU CADASTRE

La confection et la digitalisation du cadastre nécessitera la conception et Mise en place d'un système de gestion cadastrale, l'intégration des données cadastrales et topographiques existantes et la Gestion des conflits liés à la confection du Cadastre

OBJECTIF 1. Disposer d'un cadastre parcellaire fiable

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des communes disposant d'un cadastre parcellaire et fiable	%	2020	0	2022	0,55

ACTION 04**VALORISATION ET ACTUALISATION DE L'INFORMATION CADASTRALE**

Cette action vise à Accroître les recettes cadastrales à travers la Conception et Mise en place d'un Géo portail de diffusion des données, Surveillance des limites du Domaine privé de l'Etat, Evaluation des immeubles (bâti et non bâti) en vue de la détermination de l'impôt foncier correspondant, évaluation des recettes générées suite à la confection du cadastre, l'Interconnexion des Services du Cadastre, l'Appui à la modernisation du système cadastral et à l'amélioration climat des affaires et Surveillance des limites du Domaine Public.

OBJECTIF 1. Accroître les recettes cadastrales

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accroissement des recettes cadastrales	%	2020	80	2022	100

ACTION 05**COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 026**

Cette action assure la bonne mise en œuvre des activités du programme à travers le pilotage du programme 026, la Coordination des Services Centraux, régionaux et départementaux du cadastre.

OBJECTIF 1. assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux de réalisation des activités budgétisées	%	2021	100	2022	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	proportion des Services du cadastre disposant des données géographiques fiables	
Objectif	Disposer des bases de données géographiques fiables	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	026 - MODERNISATION DU CADASTRE	
Action concernée par l'objectif	01 - DEPLOIEMENT DES OPERATIONS CADASTRALES DE BASE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Cadastre	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services du cadastre.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre de services du Cadastre disposant des données géographiques fiables -Au numérateur le nombre de service disposant des données géographiques fiables au dénominateur, le nombre total de services	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-(Nombre de services du Cadastre disposant de des données géographiques fiables /nombre total de services) x100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 0,0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0,0
	Année: 2023	Valeur: 14,49
	Année: 2024	Valeur: 36,23
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction du Cadastre	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*L’information sera fournie par le service du cadastre numérique *La cellule des Etudes et la celle des statistiques s’assureront de la qualité des données ;	
Vérification/ Validation des données	procès-verbal de la commission de validation des travaux	
Service responsable de la synthèse des données	-Service des Etudes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Service des Etudes en liaison avec la Cellules des Etudes et Planification et la Cellule informatique et des statistiques.	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des communes disposant d'un cadastre parcellaire et fiable	
Objectif	Disposer d'un cadastre parcellaire fiable	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	026 - MODERNISATION DU CADASTRE	
Action concernée par l'objectif	02 - CONFECTION ET DIGITALISATION DU CADASTRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Cadastre	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services du cadastre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre de communes disposant d'un cadastre parcellaire numérique -Au numérateur le nombre de commune disposant d'un cadastre parcellaire numérique ; -Au dénominateur, le nombre total des communes	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-(Nombre de communes du Cadastre disposant d'un cadastre parcellaire /nombre total de commune) x100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2012	Valeur: 0,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.55
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0,55
	Année: 2023	Valeur: 2,77
	Année: 2024	Valeur: 8,33
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction du Cadastre	
Mode de collecte des données	Exploitation des documents	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*L'information sera fournie par le service du cadastre numérique *La cellule des Etudes et la Cellule des statistiques s'assureront de la qualité des données ;	
Vérification/ Validation des données	procès-verbal de la commission de validation des travaux	
Service responsable de la synthèse des données	-Service des Études ;	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Service des Études en liaison avec la Cellule Études et Planification et La Cellule Informatique et des Statistiques.	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des limites territoriales démarquées	
Objectif	Maitriser le territoire et ses grandes subdivisions	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	026 - MODERNISATION DU CADASTRE	
Action concernée par l'objectif	03 - DEMARCATION DES LIMITES DU TERRITOIRE NATIONAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Cadastre	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services déconcentrés du cadastre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-(Linéaire total des limites démarquées/linéaire total des limites) x100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 0,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction du cadastre	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*L’information sera fournie par le service des frontières *Les cellules des études et la cellule des statistique s’assureront de la qualité des données ;	
Vérification/ Validation des données	procès-verbal de la commission de validation des travaux	
Service responsable de la synthèse des données	-Service des Etudes ;	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Service des Etudes en liaison avec la Cellule Etudes et Planification et La Cellule Informatique et des Statistiques.	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d’accroissement des recettes cadastrales	
Objectif	Accroitre les recettes cadastrales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	026 - MODERNISATION DU CADASTRE	
Action concernée par l'objectif	04 - VALORISATION ET ACTUALISATION DE L’INFORMATION CADASTRALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Cadastre	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services du cadastre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-(((Recettes générées à l’année (n-1) – (Recette générées à l’année n / recettes générées à l’année n-1)) x100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 0,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 5
	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction du Cadastre	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapport d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*L’information sera fournie par le service des frontières *La cellule des Etudes et la Cellule des statistiques s’assureront de la qualité des données ;	
Vérification/ Validation des données	procès-verbal de la commission de validation des travaux	
Service responsable de la synthèse des données	-Service des Etudes ;	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Service des Etudes en liaison avec la Cellule Etudes et Planification et La Cellule Informatique et des Statistiques.	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 026 - MODERNISATION DU CADASTRE**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	026 - MODERNISATION DU CADASTRE	
Action concernée par l'objectif	05 - COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 026	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Cadastre	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services du cadastre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-(nombre d’activités budgétisées réalisées / nombre d’activités budgétisées) x100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction du Cadastre	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*L’information sera fournie par le Service des Etudes *Les cellules des études et la cellule des statistique s’assureront de la qualité des données ;	
Vérification/ Validation des données	procès-verbal de la commission de validation des travaux	
Service responsable de la synthèse des données	-Service des Etudes ;	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Service des Etudes en liaison avec la Cellule Etudes et Planification et La Cellule Informatique et des Statistiques.	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DEPLOIEMENT DES OPERATIONS CADASTRALES DE BASE	400 000 000	400 000 000	241 322 000	241 322 000	641 322 000	641 322 000
02	CONFECTION ET DIGITALISATION DU CADASTRE	0	0	97 006 000	97 006 000	97 006 000	97 006 000
04	VALORISATION ET ACTUALISATION DE L'INFORMATION CADASTRALE	0	0	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000
05	COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 026	871 400 000	871 400 000	0	0	871 400 000	871 400 000
TOTAL		1 271 400 000	1 271 400 000	1 438 328 000	1 438 328 000	2 709 728 000	2 709 728 000

7. PROGRAMME 061

PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU
PATRIMOINE DE L'ETAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

NICAISE CHANTAL MANA SALLA

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à résoudre la problématique liée à la Maîtrise de la gestion du Patrimoine de l'Etat. Il tend spécifiquement à apporter des solutions relatives à la maîtrise du patrimoine immobilier et mobilier, puis le patrimoine de l'Etat à l'Etranger, ainsi que le parc automobile civil de l'Etat. Cette maîtrise conduira ensuite à la modernisation de la gestion et au développement, le cas échéant, dudit patrimoine. La mise en œuvre de ce programme passe par la réalisation des actions suivantes : inventaire du patrimoine de l'Etat, réhabilitation des édifices publics et des propriétés administratives, développement du patrimoine de l'Etat, digitalisation de la gestion du patrimoine de l'Etat, coordination des actions du programme 061.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la gestion du Patrimoine de l'Etat

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	proportion de bâtiments administratifs réhabilités.	%	2020	0	2022	25
2	Proportion du patrimoine de l'Etat intégrée dans la solution informatique	%	2020	0	2022	25

PROGRAMME 061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	proportion de bâtiments administratifs réhabilités.	
Objectif	Améliorer la gestion du Patrimoine de l’Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Patrimoine de l'Etat	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services du Patrimoine de l'Etat	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Donnés quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Indicateur 1 : Addition année par année ((nombre de bâtiments réhabilités) / nombre total de bâtiments inventoriés))* 100 Indicateur 2 : Addition année par année ((nombre total du patrimoine mobilier et immobilier intégré dans la solution informatique) / nombre total du patrimoine mobilier et immobilier inventorié))* 100	
Périodicite de la mesure	trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2013	Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 15
	Année: 2023	Valeur: 25
	Année: 2024	Valeur: 35
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Missions des différentes brigades d’entretien et du service du fichier national et du MINFI et le service du patrimoine de l’Etat à l’étranger	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services du patrimoine de l'Etat	
Vérification/ Validation des données	-Le Responsable de l’Action	
Service responsable de la synthèse des données	-La Cellule des Etudes et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Le Comité de suivi-évaluation du programme	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Ambiguïté impossible au regard de la simplicité du système retenu pour les calculs	
Modalités d'interprétation	-Ambiguïté impossible au regard de la simplicité du système retenu pour les calculs	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du patrimoine de l’Etat intégrée dans la solution informatique	
Objectif	Améliorer la gestion du Patrimoine de l’Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Patrimoine de l’État	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services du Patrimoine de l'Etat, MINFI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les données à collecter sont de type quantitatif	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Indicateur 2 : Addition année par année ((nombre total du patrimoine mobilier et immobilier intégré dans la solution informatique) / nombre total du patrimoine mobilier et immobilier inventorié))* 100	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Missions des différentes brigades d’entretien et du service du fichier national et du MINFI et le service du patrimoine de l’Etat à l’étranger	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Toutes les sous directions de la DPE *L’organisme extérieur chargé de la collecte des données et le MINFI *le responsable du contrôle de la qualité des données collectées : Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	Responsable de programme	
Service responsable de la synthèse des données	-La Cellule des Etudes et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Le Comité de suivi-évaluation du programme	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Ambiguïté impossible au regard de la simplicité du système retenu pour les calculs	
Modalités d'interprétation	-Ambiguïté impossible au regard de la simplicité du système retenu pour les calculs	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 02: REHABILITATION DES EDIFICES PUBLICS ET DES PROPRIETES ADMINISTRATIVES

ACTION 05: COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 061

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 02

REHABILITATION DES EDIFICES PUBLICS ET DES PROPRIETES ADMINISTRATIVES

Cette action vise à garantir et à pérenniser la fonctionnalité des bâtiments de l'État

OBJECTIF 1. Garantir la pérennité et la fonctionnalité des bâtiments de l'Etat

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de bâtiments administratifs réhabilités	nb	2020	60	2022	1 511

ACTION 05

COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 061

Cette action vise à la coordination des actions du Programme 061 à travers la coordination des services centraux, régionaux et départementaux du patrimoine de l'Etat.

OBJECTIF 1. Assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2020	100	2022	100

PROGRAMME 061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'arrondissements dont le patrimoine est inventorié et estampillé	
Objectif	Maîtriser et sécuriser le patrimoine de l'Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	01 - INVENTAIRES ET ESTAMPILLAGE DU PATRIMOINE DE L'ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Patrimoine de l'Etat	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services du Patrimoine de l'Etat MINFI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Addition année par année ((nombre d'arrondissement dont le patrimoine est inventorié et estampillé) / nombre total d'arrondissement))* 100	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0
	Année: 2023	Valeur: 30
	Année: 2024	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction du Patrimoine de l'Etat	
Mode de collecte des données	Données quantitatives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Toutes les sous-directions de la DPE *Les services déconcentrés rattachés à la DPE *Le prestataire chargé de la collecte des données, le cas échéant	
Vérification/ Validation des données	-Le Responsable de l' Action	
Service responsable de la synthèse des données	-Le Responsable de l' Action en collaboration avec le contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Le Comité de suivi-évaluation du programme	
Coût de collecte et d'analyse	-A définir	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Ambiguïté impossible au regard de la simplicité du système retenu pour les calculs	
Modalités d'interprétation	-Ambiguïté impossible au regard de la simplicité du système retenu pour les calculs	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de bâtiments administratifs réhabilités	
Objectif	Garantir la pérennité et la fonctionnalité des bâtiments de l’Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	02 - REHABILITATION DES EDIFICES PUBLICS ET DES PROPRIETES ADMINISTRATIVES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Patrimoine de l'Etat	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services du Patrimoine de l'Etat MINFI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	cumul des bâtiments réhabilités d’année en année	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 1511.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction du Patrimoine de l'Etat	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Journal des projets de l’exercice en cours ; -Rapport d’activités des différents services en charge du suivi des travaux de réhabilitation ;	
Vérification/ Validation des données	responsable d'action	
Service responsable de la synthèse des données	La Cellule des Etudes et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Le Comité de suivi-évaluation du programme	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Ambiguïté impossible au regard de la simplicité du système retenu pour les calculs	
Modalités d'interprétation	-Ambiguïté impossible au regard de la simplicité du système retenu pour les calculs	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de bâtiments administratifs construits	
Objectif	réduire les charges locatives de l’Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L’ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du patrimoine de l’État	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services du Patrimoine de l'Etat MINFI, MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	N = cumul des bâtiments construits d’année en année	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2
	Année: 2023	Valeur: 3
	Année: 2024	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction du patrimoine de l'Etat	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*La SDPIE/DPE *Le responsable du contrôle de la qualité des données collectées : Contrôleur de gestion	
Vérification/ Validation des données	-Responsable d’Action	
Service responsable de la synthèse des données	-Le contrôleur de gestion du programme	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Le Comité de suivi-évaluation du programme	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Aucun biais connu	
Modalités d'interprétation	-Aucune	
5) Commentaires		
L'évolution de l'indicateur est fonction du nombre de bâtiment de l'Etat construit chaque année		

PROGRAMME 061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du patrimoine de l’Etat intégrée dans la solution informatique	
Objectif	Mettre en place une solution informatique de la gestion du Patrimoine de l’Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	04 - DIGITALISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L’ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Patrimoine de l'Etat	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services du Patrimoine de l'Etat MINFI, MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	%	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de service du patrimoine de l’Etat doté d’une solution informatique / nombre total des services du patrimoine de l’Etat	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 25
	Année: 2023	Valeur: 35
	Année: 2024	Valeur: 50
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DPE en liaison avec la cellule informatique/ Rapport d’étapes d’exécution de la prestation	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Chef de service du marché de la prestation	
Vérification/ Validation des données	Responsable d’Action	
Service responsable de la synthèse des données	La Cellule des Etudes et de la Planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Le Comité de suivi-évaluation du programme	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun biais connu	
Modalités d'interprétation	Aucune modalité	
5) Commentaires		
Il faudra une franche collaboration entre la Cellule Informatique et les services de la DPE .		

PROGRAMME 061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	Assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	061 - PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	
Action concernée par l'objectif	05 - COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 061	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du patrimoine de l'État	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services du Patrimoine de l'Etat	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-(nombre d'activités budgétisées réalisées / nombre d'activités budgétisées) x100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction du Patrimoine de l'Etat	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*L'information sera fournie par le Service des Etudes *Les cellules des études et la cellule des statistique s'assureront de la qualité des données ;	
Vérification/ Validation des données	Reponsable du Programme	
Service responsable de la synthèse des données	-Service des Etudes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Service des Etudes en liaison avec la Cellule Etudes et Planification et la DAG	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun	
Modalités d'interprétation	L'indicateur est à 100% lorsque toutes les activités budgétisées ont été réalisées et les crédits entièrement consommés.	
5) Commentaires		
Cet indicateur ne tient compte que des activités budgétisées.		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
02	REHABILITATION DES EDIFICES PUBLICS ET DES PROPRIETES ADMINISTRATIVES	0	0	105 000 000	105 000 000	105 000 000	105 000 000
05	COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 061	10 401 600 000	10 401 600 000	0	0	10 401 600 000	10 401 600 000
TOTAL		10 401 600 000	10 401 600 000	105 000 000	105 000 000	10 506 600 000	10 506 600 000

8. PROGRAMME 066

PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ROGER RAOUL BELIBI

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise la sécurisation des transactions foncières opérées sur le domaine national et sur le domaine privé des particuliers. Il est spécifiquement question de concourir à la réduction des délais et des coûts des procédures et de garantir la fiabilité des actes et documents fonciers produits.

Cette sécurisation des transactions foncières dans le but de résoudre les problèmes liés à l'indisponibilité de terrains et l'inflation du contentieux domanial passera par la constitution des réserves foncières, les lotissements des terrains domaniaux, la protection du domaine privé de l'Etat; la protection du domaine public, la valorisation et modernisation du domaine public et la coordination des actions du programme 066.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Disposer des réserves foncières en vue de contribuer au développement de l'agro-industrie, des infrastructures et de l'habitat social

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'hectares de terrain sécurisés et incorporés dans le domaine privé de l'Etat	%	2018	24,92	2022	60
2	Proportion de Départements pour laquelle les Domaines sont maîtrisés et sécurisés ;	%	2020	0	2022	17

PROGRAMME 066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'hectares de terrain sécurisés et incorporés dans le domaine privé de l'Etat	
Objectif	Disposer des réserves foncières en vue de contribuer au développement de l’agro-industrie, des infrastructures et de l’habitat social	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Domaines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services des Domaines, Direction du cadastre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	%	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Prop = (nombre d’hectares sécurisé / nombre d’hectare à constituer)* 100	
Périodicite de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 24,92
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 27.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 27
	Année: 2023	Valeur: 28
	Année: 2024	Valeur: 29
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Domaines	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Sous-Directeur du Domaine Privé de l’Etat Cellule des Etudes et de la Planification	
Vérification/ Validation des données	Le Directeur des Domaines	
Service responsable de la synthèse des données	La Sous-Direction des Expropriation et des Indemnisations	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	La Sous-Direction du Domaine Public	
Coût de collecte et d'analyse	Les moyens à mobiliser sont : -les ressources humaines (statisticiens, informaticiens etc----) ; -une dotation budgétaire pour la collecte des données	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les bases des données	
Modalités d'interprétation	Aucune modalité	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de Départements pour laquelle les Domaines sont maîtrisés et sécurisés ;	
Objectif	Disposer des réserves foncières en vue de contribuer au développement de l’agro-industrie, des infrastructures et de l’habitat social	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Domaines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services des domaines, Direction du cadastre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	%	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Indicateur 2 : prop : (nombre de départements pour laquelle les domaines sont maîtrisés et sécurisés /nombre total de départements)	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 3
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Domaines	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Sous-Directeur du Domaine Privé de l’Etat Cellule des Etudes et de la Planification	
Vérification/ Validation des données	Le Directeur des Domaines	
Service responsable de la synthèse des données	La Sous-Direction des Expropriation et des Indemnisations	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	La Sous-Direction du Domaine Public	
Coût de collecte et d'analyse	Les moyens à mobiliser sont : -les ressources humaines (statisticiens, informaticiens etc----) ; -une dotation budgétaire pour la collecte des données	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les bases des données	
Modalités d'interprétation	Aucune modalité	
5) Commentaires		
Aucun		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: CONSTITUTION DES RESERVES FONCIERES

ACTION 06: COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME DE PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CONSTITUTION DES RESERVES FONCIERES

Il s'agit ici de disposer de 3 000 000 hectares de terrains sécurisés d'ici 2030 en les incorporant au domaine privé de l'Etat, pour l'agro-industrie, les projets infrastructurels et l'habitat social.

Pour y parvenir, trois activités sont mises en œuvre :

- l'acquisition des terrains ;
- la facilitation, allègement des procédures d'expropriations, d'acquisition foncière et d'indemnisation
- la sécurisation juridique des sites ;
- le paiement des indemnités aux personnes victimes de perte de biens et ou de droits fonciers.

OBJECTIF 1. Disposer de 3 000 000 hectares de terrains sécurisés d'ici 2030

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportions d'hectares sécurisés	%	2019	2 588	2022	68

ACTION 06

COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME DE PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES

Cette action assure la bonne mise en œuvre des activités du programme à travers Pilotage du programme 483, Coordination des Services Centraux des domaines, Coordination des services des Domaines dans les Régions, Coordination des Services des Domaines dans les départements.

OBJECTIF 1. assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 taux de réalisation des activités budgétisées	%	2021	100	2022	100

PROGRAMME 066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportions d’hectares sécurisés	
Objectif	Disposer de 3 000 000 hectares de terrains sécurisés d’ici 2030	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	
Action concernée par l'objectif	01 - CONSTITUTION DES RESERVES FONCIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Domaines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services des domaines et services du cadastre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Indicateur 2 : prop : (nombre de départements pour laquelle les domaines sont maîtrisés et sécurisés /nombre total de départements)	
Périodicite de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 25.88
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 68.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 68,00
	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 75
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Domaines	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d’activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Le Sous-Directeur du Domaine Privé de l’Etat Cellule des Etudes et de la Planification	
Vérification/ Validation des données	Le Directeur des Domaines	
Service responsable de la synthèse des données	La Sous-Direction des Expropriation et des Indemnisations	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	La Sous-Direction du Domaine Public	
Coût de collecte et d'analyse	-les ressources humaines (statisticiens, informaticiens etc----) ; -une dotation budgétaire pour la collecte des données	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les bases des données	
Modalités d'interprétation	Aucune modalité	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de parcelles produites	
Objectif	Disposer de 50 000 parcelles de terrains constructibles d’ici 2030	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	
Action concernée par l'objectif	02 - LOTISSEMENT DES TERRAINS DOMANIAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Domaines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services des Domaines, Direction du cadastre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$P=((\text{Nombre de parcelles produites annuellement})/(50\,000 \text{ parcelles à produire}))\times 100$	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 2,77
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 3,5
	Année: 2023	Valeur: 5
	Année: 2024	Valeur: 6,5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Domaines	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d’activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services des dommaines	
Vérification/ Validation des données	Sous-Direction du Domaine Privé de l’Etat Cellule des Etudes et de la Planification	
Service responsable de la synthèse des données	Service des Aménagements domaniaux	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Services de Gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Les moyens à mobiliser sont : -les ressources humaines (statisticiens, informaticiens etc----) ; -une dotation budgétaire pour la collecte des données	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les bases des données	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
L'évolution de cet indicateur est fonction du nombre de parcelles produites.		

PROGRAMME 066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de Départements pour laquelle le Domaine Privé de l’Etat est maîtrisé et sécurisé	
Objectif	Maitriser et sécuriser le Domaine Privé de l’Etat sur le territoire national	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	
Action concernée par l'objectif	03 - PROTECTION DU DOMAINE PRIVE DE L’ETAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction du Domaine privé.	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction du Domaine public, services du cadastre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Tx = ((nombre de départements où le DPE est maitrisé et sécurisé)/ nombre total de départements))* 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0
	Année: 2023	Valeur: 5
	Année: 2024	Valeur: 7
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sous-direction du Domaine public.	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction du Domaine public,	
Vérification/ Validation des données	Sous-direction du Domaine Privé de l’Etat et cellule des études et de la planification	
Service responsable de la synthèse des données	Service des inventaires	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service de la Domanialisassions, des inventaires et du fichier	
Coût de collecte et d'analyse	Les moyens à mobiliser sont : -les ressources humaines (statisticiens, informaticiens etc----) ; -une dotation budgétaire pour la collecte des données	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les bases des données	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de Départements pour laquelle le Domaine Public est maîtrisé et sécurisé	
Objectif	Maitriser et sécuriser le Domaine Public sur le territoire national	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	
Action concernée par l'objectif	04 - PROTECTION DU DOMAINE PUBLIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-directeur du Domaine public de l’État	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services du Cadastre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Tx = ((nombre de départements où le domaine public est maitrisé et sécurisé)/ nombre total de départements))* 100	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 30
	Année: 2024	Valeur: 50
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sous-directeur du Domaine public de l’État	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d’activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service de s Inventaire (Sous-direction domaine public)	
Vérification/ Validation des données	Sous-Direction du Domaine Public et Cellule des Etudes et de la Planification	
Service responsable de la synthèse des données	Service de gestion (Sous-direction domaine privé de l’Etat)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service de gestion et de protection (domaine public)	
Coût de collecte et d'analyse	Les moyens à mobiliser sont : -les ressources humaines (statisticiens, informaticiens etc----) ; -une dotation budgétaire pour la collecte des données	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les bases des données	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux d’accroissement des recettes issues de la gestion des domaines	
Objectif	Accroître les recettes issues de la gestion des domaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	
Action concernée par l'objectif	05 - VALORISATION ET MODERNISATION DU DOMAINE PUBLIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Domaines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-Direction du Domaine Privé de l’État et Sous-direction du Domaine public	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Tx = ((valeur d’arrivée – valeur de départ)/ valeur de départ))* 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 20
	Année: 2024	Valeur: 30
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sous-Direction du Domaine Privé de l’État et Sous-direction du Domaine public	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d’activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-Direction du Domaine Privé de l’État et Sous-direction du Domaine public	
Vérification/ Validation des données	Sous-Directions du Domaine Public et du DPE et Cellule des Etudes et de la Planification	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-Directions du Domaine Public et du DPE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-Directions du Domaine Public et du DPE	
Coût de collecte et d'analyse	Les moyens à mobiliser sont : -les ressources humaines (statisticiens, informaticiens etc----) ; -une dotation budgétaire pour la collecte des données	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les bases des données	
Modalités d'interprétation	Il s’agit de mesurer l’évolution des recettes domaniales	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	066 - PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	
Action concernée par l'objectif	06 - COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME DE PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Domaines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Tx= (nombre d’activités budgétisées exécutées / nombre total d’activités budgétisées)* 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Domaines	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d’activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Autres services des domaines	
Vérification/ Validation des données	Responsable du programme	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Études, de la planification et de la coopération (Cellule des Études et de la planification)	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Pas de biais connu	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONSTITUTION DES RESERVES FONCIERES	0	0	282 000 000	282 000 000	282 000 000	282 000 000
06	COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME DE PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	871 700 000	871 700 000	0	0	871 700 000	871 700 000
TOTAL		871 700 000	871 700 000	282 000 000	282 000 000	1 153 700 000	1 153 700 000

9. PROGRAMME 068

OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES
FONCIERES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ROSETTE SYLVIE ONANA NKOULOU

9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme vise la sécurisation des transactions foncières opérées sur le domaine national et sur le domaine privé des particuliers. Il est spécifiquement question de concourir à la réduction des délais et des coûts des procédures et de garantir la fiabilité des actes et documents fonciers produits.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la gestion des affaires foncières

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Délais moyen d'obtention d'un titre foncier et titre de propriété par type de procédure;	MM	2021	12	2022	6
2	Taux d'accroissement des recettes issues des services des affaires foncières	%	2020	0	2022	10

PROGRAMME 068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Délais moyen d’obtention d’un titre foncier et titre de propriété par type de procédure;	
Objectif	Améliorer la gestion des affaires foncières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des affaires foncières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services des affaires foncières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données qualitatives	
Unité de mesure	mois	
Mode de calcul	i)Pour chaque trimestre de l’année prendre au hasard dix (10) titres signés durant un trimestre ; soit quarante (40) titres pour l’année, ii)Relever le numéro du titre, la date d’entrée (date à laquelle du dossier dudit titre est arrivé à la délégation) et la date de signature du titre, iii)Calculer en mois le temps mis (date de signature - date d’entrée) pour chacun de cinq titres et le consigner sur le papier iv)Additionner le temps mis pour les quarante (40) titres fonciers, v)En divisant cette somme par 40 (nombres de titres fonciers choisis au hasard) on obtient le délai moyen demandé. NB : si pour un mois donné le nombre de titres signés pour un type de procédure n’atteint pas dix (10), le compléter avec les titres signés le mois suivant ainsi de suite. Et si le nombre total de titre établi pour ce type de procédure n’atteint pas soixante (40), prendre tous les titres ce type établi l’année-là, calculer leur temps mis, additionner ces temps mis, et diviser la somme par le nombre de titre foncier de ce type de procédure signé l’année là pour obtenir le délai moyen demandé.	
Périodicite de la mesure	semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 12
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 11.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 11
	Année: 2023	Valeur: 8
	Année: 2024	Valeur: 7
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des affaires foncières	
Mode de collecte des données	i)Pour chaque trimestre de l’année prendre au hasard dix (10) titres signés durant un trimestre ; soit quarante (40) titres pour l’année, ii)Relever le numéro du titre, la date d’entrée (date à laquelle du dossier dudit titre est arrivé à la délégation) et la date de signature du titre, iii)Calculer en mois le temps mis (date de signature - date d’entrée) pour chacun de cinq titres et le consigner sur le papier iv)Additionner le temps mis pour les quarante (40) titres fonciers, v)En divisant cette somme par 40 (nombres de titres fonciers choisis au hasard) on obtient le délai moyen demandé. NB : si pour un mois donné le nombre de titres signés pour un type de procédure n’atteint pas dix (10), le compléter avec les titres signés le mois suivant ainsi de suite. Et si le nombre total de titre établi pour ce type de procédure n’atteint pas soixante (40), prendre tous les titres ce type établi l’année-là, calculer leur temps mis, additionner ces temps mis, et diviser la somme par le nombre de titre foncier de ce type de procédure signé l’année là pour obtenir le délai moyen demandé.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*La Sous-Direction des Services Fonciers Déconcentrés	
Vérification/ Validation des données	-Service Technique	
Service responsable de la synthèse des données	*Cellule des Etudes et de la Planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Cellule Informatique et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	-Les moyens à mobiliser sont : •Humains (statisticiens, démographes	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Non suivi du dossier établissement du titre foncier par l’usager client	
Modalités d'interprétation	Aucune modalité connue	

PROGRAMME 068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

5) Commentaires

RAS

PROGRAMME 068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d’accroissement des recettes issues des services des affaires foncières	
Objectif	Améliorer la gestion des affaires foncières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des affaires foncières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction des services déconcentrés des affaires foncières.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Prop = (montant de recette générée par le GYTF / montant total de recette collecté au sein du MINDCAF) *100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 5
	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des affaires foncières (Service des Visas)	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d’activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Conservations foncières *Services des Affaires Foncières	
Vérification/ Validation des données	Sous-direction des services déconcentrés	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule des Etudes et de la Planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Cellule informatique et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun biais connu	
Modalités d'interprétation	Il est question de mesurer l’effet de la mise sur pied du GUTF sur les recettes.	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: INFORMATISATION DES PROCEDURES FONCIERES

ACTION 02: DEVELOPPEMENT DES GUICHETS UNIQUES DES TRANSACTIONS FONCIERES

ACTION 04: COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 068

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

INFORMATISATION DES PROCEDURES FONCIERES

Cette action vise à la Facilitation et sécurisation des transactions foncières à travers l'archivage numérique des documents fonciers, la Sécurisation des actes et documents Fonciers, l'Informatisation des Conservations Foncières et la chaine des étapes d'établissement des titres fonciers.

OBJECTIF 1. Facilitation et sécurisation des transactions foncières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des Conservations Foncières informatisées	%	2020	0	2022	0

ACTION 02

DEVELOPPEMENT DES GUICHETS UNIQUES DES TRANSACTIONS FONCIERES

Cette action vise à contribuer à l'amélioration du climat des affaires a travers l'aménagement et équipement des GUTF, le fonctionnement des GUTF, l'optimisation de la plateforme GUTF, l'opérationnalisation de la copropriété, et l'évaluation des recettes générées par les GUTF

OBJECTIF 1. Contribuer à l'amélioration du climat des affaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	La moyenne des dossiers traités en 72 heures ;	%	2021	0	2022	100
2	la proportion des recettes générées par le GUTF	%	2021	0	2022	25

ACTION 04**COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 068**

Cette action vise à coordonner la mise en œuvre des activités du Programme

OBJECTIF 1. assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	taux de réalisation des activités budgétisées	%	2021	100	2022	100

PROGRAMME 068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des Conservations Foncières informatisées	
Objectif	Facilitation et sécurisation des transactions foncières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	01 - INFORMATISATION DES PROCEDURES FONCIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des affaires foncières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services des affaires foncières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Prop = (nombre de conservation foncière informatisées / nombre total des conservations foncières) * 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0
	Année: 2023	Valeur: 11,3 (7/62)
	Année: 2024	Valeur: 16,13 (10/62)
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des affaires foncières	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d’activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Service technique	
Vérification/ Validation des données	Cellule informatique et des statistiques	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous-direction des services fonciers et déconcentrés	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun biais connu	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	La moyenne des dossiers traités en 72 heures ;	
Objectif	Contribuer à l'amélioration du climat des affaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	02 - DEVELOPPEMENT DES GUICHETS UNIQUES DES TRANSACTIONS FONCIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des affaires foncières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Tous les services des affaires foncières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	P=((nombre cumulé de dossiers traités en 72 heures)/(nombre total de dossiers traités))*100	
Périodicite de la mesure	trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 200
	Année: 2024	Valeur: 300
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des affaires foncières	
Mode de collecte des données	Exploitation des registres de la DAF	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Service technique	
Vérification/ Validation des données	Cellule informatique et des statistiques	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule des Etudes et de la Planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous-direction des services fonciers et déconcentrés, sous-direction des visas	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	le biais peut tenir compte des dossiers relancés ou introduits à nouveau	
Modalités d'interprétation	Plus les dossiers sont traités en 72 heures, plus performant est le service public à la Direction des Domaines et au MINDCAF en général	
5) Commentaires		
Cet indicateur se base essentiellement sur des dossiers traités en 72 heures sur les dossiers entrés à la Direction des Affaires foncières au cours d'une période donnée.		

PROGRAMME 068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	la proportion des recettes générées par le GUTF	
Objectif	Contribuer à l’amélioration du climat des affaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	02 - DEVELOPPEMENT DES GUICHETS UNIQUES DES TRANSACTIONS FONCIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des affaires foncières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Tous les services des affaires foncières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	T=((Xn-Xn-1)/Xn)*100 Avec - Xn recette générées en année n; - Xn-1 recette générées en année n-1;	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 25
	Année: 2023	Valeur: 30
	Année: 2024	Valeur: 35
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des affaires foncières	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports des GUTF	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	services techniques	
Vérification/ Validation des données	reponsable d'action	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction des services fonciers déconcentrés	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule informatique et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d’accroissement des recettes issues du domaine national	
Objectif	Augmenter de 100% d’ici 2030 les recettes issues du Domaine National	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	03 - PROTECTION ET VALORISATION DU DOMAINE NATIONAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Foncières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services du cadastre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Tx=((valeur d’arrivée – valeur initiale) / (valeur initiale)) * 100	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 5
	Année: 2023	Valeur: 25
	Année: 2024	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Affaires Foncières	
Mode de collecte des données	Etablissement des fiches de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Sous-direction du domaine national	
Vérification/ Validation des données	-Cellule informatique et des statistiques	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule des Etudes et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Service technique	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	assurer la bonne mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	068 - OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	04 - COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 068	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des affaires foncières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services des affaires foncières, Direction des affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Tx= (nombre d’activités budgétisées exécutées / nombre total d’activités budgétisées)* 100	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Affaires Foncières	
Mode de collecte des données	Rapport d'activités des services des affaires foncières	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des affaires Générales	
Vérification/ Validation des données	Direction des affaires foncières	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule informatique et des statistiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	cellule des études et de la planification	
Coût de collecte et d'analyse	Non déterminé	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Toutes les actions du Programme n’étant pas budgétisées, cet indicateur ne reflète pas le niveau réel des activités menées au sein du MINDCAF durant un exercice budgétaire.	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	INFORMATISATION DES PROCEDURES FONCIERES	0	0	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
02	DEVELOPPEMENT DES GUICHETS UNIQUES DES TRANSACTIONS FONCIERES	100 000 000	100 000 000	0	0	100 000 000	100 000 000
04	COORDINATION DES ACTIONS DU PROGRAMME 068	864 300 000	864 300 000	0	0	864 300 000	864 300 000
TOTAL		964 300 000	964 300 000	50 000 000	50 000 000	1 014 300 000	1 014 300 000

10. PROGRAMME 075

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET
AFFAIRES FONCIERES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

INNOCENT NDILASSI

■ 10.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de Gouvernance et Appui Institutionnel du sous-secteur Cadastre et Affaires Foncières vise à améliorer les conditions de travail et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des Programmes

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINDCAF	%	2019	0	2022	100

PROGRAMME 075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINDCAF	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des Programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des études, de la planification et de la coopération, Direction des Affaires Générales, Directions opérationnels du MINDCAF	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Tx= (nombre d'activités budgétisées exécutées / nombre total d'activités budgétisées)* 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 100
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport annuel de performance, rapport général du MINDCAF	
Mode de collecte des données	Exploitations des différents rapports d'activités des structures	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des études, de la planification et de la coopération, Direction des Affaires Générales	
Vérification/ Validation des données	Cellule de suivi	
Service responsable de la synthèse des données	Division des études, de la planification et de la cooperation/cellule des études et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule informatique et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La mesure de cet indicateur ne tient pas compte des actions non budgétisées en début d'exercice.	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU CABINET/MINDCAF
- ACTION 04:** ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION
- ACTION 06:** GESTION FINANCIERE, BUDGETAIRE ET AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 09:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 11:** REGLEMENTATION ET CONTENTIEUX FONCIERS
- ACTION 17:** COORDINATION DES ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL
- ACTION 18:** COORDINATION DES AFFAIRES GENERALES ET FINANCIERES

■ 10.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 10.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU CABINET/MINDCAF

Cette action a pour objectif d'assurer la coordination et le suivi des activités de toutes les structures du MINDCAF à travers l'Elaboration et suivi de la mise en œuvre de la feuille de route du MINDCAF, le Pilotage des activités du Cabinet, le Suivi des activités des Comités (Gouvernance et lutte anticorruption et SIDA), le Suivi des activités de l'Inspection Générale et à la Supervision générale des interventions du MINDCAF

OBJECTIF 1. Assurer la coordination et le suivi des activités de toutes les structures du MINDCAF

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de rapport de suivi des activités des services produits	nb	2018	2	2022	2

ACTION 04

ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION

Cette action vise à améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense à travers. La mise en œuvre de cette action nécessite plusieurs activités notamment le Développement des synergies d'action communes pour les grands chantiers transversaux, le Pilotage et suivi des activités de planification du MINDCAF, la Recherches et études des opportunités de coopération en matière domaniale, cadastrale, foncière et patrimoniale, l'Élaboration et production des documents de planification stratégique du MINDCAF et Etudes et maturation des projets du MINDCAF

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais	nb	2021	4	2022	4

ACTION 06**GESTION FINANCIERE, BUDGETAIRE ET AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL**

Cette action vise à Assurer une bonne exécution financière des Programmes à travers la Préparation du Budget, l'Exécution du Budget du MINDCAF, l'Elaboration des Documents de budgétisation et d'évaluation de l'exécution du Budget (RAP, PPA), le Contrôle de l'exécution des projets du Budget d'Investissement Public du MINDCAF et la Participation aux sessions trimestrielles de revue du suivi de l'exécution du Budget d'Investissement MINDCAF.

OBJECTIF 1. Doter les services d'un équipement adéquat

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Documents budgétaires et financiers produits dans les délais	nb	2021	5	2022	5
2 Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2021	0	2022	100

ACTION 09**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Cette action vise à veiller à l'accroissement qualitatif et quantitatif des ressources humaines à travers la Maîtrise et suivi du fichier du personnel du MINDCAF et Renforcement des capacités du personnel du MINDCAF.

OBJECTIF 1. Veiller à l'accroissement qualitatif et quantitatif des ressources humaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre du cadre organique/proportion de personnel formé et ou recyclé	%	2020	0	2022	10

ACTION 11**REGLEMENTATION ET CONTENTIEUX FONCIERS**

Cette action vise à veiller au respect de la réglementation et à la défense des intérêts de l'Etat en matière domaniale, foncière et cadastrale.

OBJECTIF 1. Veiller au respect de la réglementation et à la défense des intérêts de l'Etat en matière domaniale, foncière et cadastrale

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de reduction des contentieux fonciers	%	2021	0	2022	20

ACTION 17**COORDINATION DES ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL**

Cette action vise à assurer la bonne coordination des services du Secrétariat Général à travers le Suivi des activités des services rattachés au Secrétariat Général et le Suivi des activités du Secrétariat Général.

OBJECTIF 1. Assurer la bonne coordination des services du Secrétariat Général

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de rapports produits	nb	2021	4	2022	4

ACTION 18**COORDINATION DES AFFAIRES GENERALES ET FINANCIERES**

Cette action vise à Assurer la coordination et le suivi des affaires générales et financières à travers le Suivi des activités de la commission de passation des marchés publics, l'Organisation des événements et participation aux foires et salons, le Suivi des activités régionales des recettes, la Coordination des services centraux du MINCAF, le Suivi des activités départementales des recettes, le Suivi des activités des délégations régionales, le Suivi des activités des délégations départementales, le Suivi des activités des services administratifs et financiers régionaux.

OBJECTIF 1. Assurer la coordination et le suivi des affaires générales et financières

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombres de rapports produits	nb	2021	4	2022	4

PROGRAMME 075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de rapport de suivi des activités des services produits	
Objectif	Assurer la coordination et le suivi des activités de toutes les structures du MINDCAF	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU CABINET/MINDCAF	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CABINET DU MINDCAF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des études, de la Planification et de la coopération, Direction des affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Cumule des rapports d'activités produits.	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	CABINET DU MINDCAF	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi	
Vérification/ Validation des données	Cellule de Suivi/Ministre des Domaines	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des études et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule informatique et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur			
Indicateur	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais		
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense		
Stratégie concernée			
Programme concerné par l'objectif	075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES		
Action concernée par l'objectif	04 - ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, de la planification et de la Coopération		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales, Directions opérationnelles		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	données quantitatives		
Unité de mesure	Nombre		
Mode de calcul	cumule des documents de planification produits		
Périodicite de la mesure	Annuelle		
Dernier résultat connu	Année:	2016	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année:	2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année:	2022	Valeur:
	Année:	2023	Valeur:
	Année:	2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)			
Source de données	Division des Etudes, de la planification et de la Coopération		
Mode de collecte des données	Cumule de documents de planification produits.		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Monitoring Unit		
Vérification/ Validation des données	Responsable d'action		
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des études et de la Planification		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule informatique et des statistiques		
Coût de collecte et d'analyse	RAS		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur			
Limites et biais connus	RAS		
Modalités d'interprétation	RAS		
5) Commentaires			
La cible de cet indicateur est atteint lorsque les documents de planification sont produits.			

PROGRAMME 075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de conventions et autres accords de partenariat conclus	
Objectif	Promouvoir et suivre les relations de partenariats en matière domaniale, cadastrale et foncière	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	05 - DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION FONCIERE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la coopération	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de suivi, CABINET/MINDCAF	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des accords de partenariat signés	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2
	Année: 2023	Valeur: 2
	Année: 2024	Valeur: 3
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Cellule de la coopération	
Mode de collecte des données	Décompte des accords de partenariat signés	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Coopération	
Vérification/ Validation des données	Responsable de l'Action	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule informatique et des Statistiques.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des études et de la planification	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Documents budgétaires et financiers produits dans les délais	
Objectif	Doter les services d'un équipement adéquat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	06 - GESTION FINANCIERE, BUDGETAIRE ET AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la maintenance	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des études, de la planification et la coopération	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des documents budgétaires produits.	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 5
	Année: 2023	Valeur: 5
	Année: 2024	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la maintenance	
Mode de collecte des données	Exploitation des documents budgétaires produits par la SDBMM	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la maintenance	
Vérification/ Validation des données	Responsable d'action	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des études et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule informatique et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les services d'un équipement adéquat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	06 - GESTION FINANCIERE, BUDGETAIRE ET AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATÉRIEL ET DE LA MAINTENANCE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES ETUDES, DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	QUANTITATIVE	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	P= ((Nombre de personnel disposant d'un poste de travail fixe)/Nombre total de personnel))x100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: 55
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATÉRIEL ET DE LA MAINTENANCE	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités du services des marchés	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATÉRIEL ET DE LA MAINTENANCE	
Vérification/ Validation des données	RESPONSABLE D'ACTION	
Service responsable de la synthèse des données	CELLULE DES ÉTUDES ET DE LA PLANIFICATION	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CELLULE INFORMATIQUE ET DES STATISTIQUES	
Coût de collecte et d'analyse	A DÉTERMINER	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre du cadre organique/proportion de personnel formé et ou recyclé	
Objectif	Veiller à l'accroissement qualitatif et quantitatif des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	09 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-Direction des Personnels, de la solde et des pensions	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Directions opérationnels, Secrétariat général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	P=((Nombre de personnels recyclés ou formés par an)/(Nombre total de personnel à former))*100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 20
	Année: 2023	Valeur: 30
	Année: 2024	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sous-Direction des Personnels, de la solde et des pensions	
Mode de collecte des données	exploitation des rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-Direction des Personnels, de la solde et des pensions	
Vérification/ Validation des données	Responsable d'action	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des études et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule informatique et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Certains personnels peuvent recevoir la même formation plus d'une fois	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
Aucun		

PROGRAMME 075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de reduction des contentieux fonciers	
Objectif	Veiller au respect de la réglementation et à la défense des intérêts de l’Etat en matière domaniale, foncière et cadastrale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	11 - REGLEMENTATION ET CONTENTIEUX FONCIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Affaires Juridiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Directions opérationnelles	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	P= ((Nombre de recours introduits et avérés)/(Nombre total de recours introduit))*100	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 20
	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Division des Affaires Juridiques	
Mode de collecte des données	Exploitations des rapports d'activités de la DAJ	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Services juridiques du MINDCAF	
Vérification/ Validation des données	Responsable d'action	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des études et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule informatique et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Plus l'indicateur est bas, meilleur est le service public au MINDCAF	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de recouvrement des recettes générées par les services techniques du MINDCAF	
Objectif	Optimiser le recouvrement des recettes domaniales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	14 - OPTIMISATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES DOMANIALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-Direction des recettes domaniales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Ministère des finances, services du cadastre, services des domaines.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	P=((Recettes collectées dans un exercice n)/(Recettes fixées comme objectif en début d'exercice n))*100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sous-Direction des recettes domaniales	
Mode de collecte des données	Exploitations des rapports de SDRD	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-Direction des recettes domaniales, MINFI	
Vérification/ Validation des données	Sous-Direction des recettes domaniales	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des études et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule informatique et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Le MINDCAF est performant en matière de recouvrement des recettes domaniales lorsque le taux de recouvrement des recettes générées est supérieur ou égal à 100	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de rapports produits	
Objectif	Assurer la bonne coordination des services du Secrétariat Général	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	17 - COORDINATION DES ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général/MINDCAF	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule suivi	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Decompte des rapports d'activités produits	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Secrétariat Général/MINDCAF	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports produits	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des études et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule informatique et des Statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombres de rapports produits	
Objectif	Assurer la coordination et le suivi des affaires générales et financières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	075 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	
Action concernée par l'objectif	18 - COORDINATION DES AFFAIRES GENERALES ET FINANCIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDBMM, SDPSP, SDRD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage des rapport d'activités	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Affaires Générales	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SDBMM	
Vérification/ Validation des données	DAG	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des études et de la planification	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule informatique et des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

10.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DU CABINET/MINDCAF	434 975 000	434 975 000	0	0	434 975 000	434 975 000
04	ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION	43 500 000	43 500 000	0	0	43 500 000	43 500 000
06	GESTION FINANCIERE, BUDGETAIRE ET AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	85 000 000	85 000 000	124 672 000	124 672 000	209 672 000	209 672 000
09	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	11 000 000	11 000 000	0	0	11 000 000	11 000 000
11	REGLEMENTATION ET CONTENTIEUX FONCIERS	27 500 000	27 500 000	0	0	27 500 000	27 500 000
17	COORDINATION DES ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL	304 000 000	304 000 000	0	0	304 000 000	304 000 000
18	COORDINATION DES AFFAIRES GENERALES ET FINANCIERES	2 628 025 000	2 628 025 000	0	0	2 628 025 000	2 628 025 000
TOTAL		3 534 000 000	3 534 000 000	124 672 000	124 672 000	3 658 672 000	3 658 672 000